COMMUNIQUÉ DE PRESSE

24/06/2025

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2025 : JEUNESSE, URBANISME, ENVIRONNEMENT ET ANIMATIONS AU CŒUR DES DÉBATS

Lundi 23 juin, les élus montivillons se sont réunis en séance plénière du Conseil municipal pour examiner une cinquantaine de délibérations, reflétant la diversité des actions portées par la Ville. En ouverture de séance, les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants ont présenté le bilan de leur mandat 2023-2025.

Le bilan du CME a mis en lumière des actions variées menées avec énergie et sérieux : prévention routière (avec la réalisation de vidéos primées et la distribution de brassards réfléchissants), sensibilisation à la biodiversité, installation de bancs de l'amitié dans les écoles, participation à l'organisation de l'événement « La Rue aux Enfants », échanges avec la ville jumelle allemande de Nordhorn, participation aux commémorations patriotiques et implication dans des actions solidaires telles que la distribution de colis aux aînés. Un engagement salué unanimement par les élus adultes.

Urbanisme : un avis favorable au PLUi

Parmi les délibérations importantes, le Conseil a rendu un avis favorable, assorti de plusieurs observations, sur le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) porté par Le Havre Seine Métropole. Ce document stratégique fixe les grandes orientations d'aménagement pour les prochaines années à l'échelle du territoire communautaire. Il sera le document d'urbanisme local de référence pour l'instruction des autorisations d'urbanisme. L'avis de la Ville insiste notamment sur la nécessité de préserver les continuités écologiques, de garantir la qualité paysagère des futurs projets et de maintenir une offre de logements adaptée à tous les publics. Après une phase d'enquête publique à la rentrée, le PLUi sera définitivement adopté avant la fin du mandat par le Conseil communautaire.

Jeunesse et emploi : l'apprentissage encouragé

Comme depuis le début du mandat, la Ville poursuit son engagement pour l'insertion professionnelle des jeunes en accueillant, pour l'année scolaire 2025-2026, cinq apprentis dans différents services. Ce dispositif permet à des jeunes de se former à un métier tout en acquérant une expérience concrète dans un environnement professionnel. Ce choix de la Ville de maintenir un engagement envers la jeunesse se fait malgré le désengagement du CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale) suite à la décision de l'Etat de réduire les crédits pour l'apprentissage.

Jérôme DUBOST, Maire de Montivilliers, précise : « *A Montivilliers, nous considérons que notre soutien à la formation et à l'apprentissage doit être maintenu malgré ce renoncement de l'Etat, qui après avoir mis le pied sur le frein, enclenche malheureusement la marche arrière. En 2021 nous avions pu accueillir jusqu'à 10 apprentis. Désormais, le soutien de l'effort de notre commune n'est de fait ni de 100 %, ni de 50 %... mais avec 1 apprenti financé sur 5, il sera au mieux de 20 %.* »

Culture et animation : une séance Ciné Toiles cet été

Le Conseil municipal a validé l'accueil d'une nouvelle édition de Ciné Toiles, organisée en partenariat avec Le Havre Seine Métropole. Le mardi 30 juillet, la cour Saint-Philibert se

transformera en cinéma de plein air, avec un concert en début de soirée suivi de la projection du film Gagarine. En préambule sera diffusé le court-métrage réalisé par les élèves de l'école Jules Ferry dans le cadre de la Petite école de Cinéma. Cette soirée s'inscrit en complément de la programmation des Monti'Spectacles, programmés chaque été à Montivilliers depuis 2020.

Sport : une compétition de skateboard en juillet
Toujours dans le cadre des animations estivales, la Ville accueillera une compétition de skateboard le 6 juillet, organisée en partenariat avec l'association Ultra Skate Club. Cette journée, ouverte à tous, mettra en valeur la pratique du skate et la dynamique jeunesse autour de cette discipline désormais reconnue au niveau olympique. L'événement se déroulera sur le skatepark, dont les deux ans ont été célébrés récemment.

Environnement : Montivilliers protège les hérissons
Montivilliers s'associe au programme Piqu'en Ville, coordonné par le Groupe Mammalogique Normand, en signant une convention de partenariat. Ce programme vise à favoriser la protection du hérisson d'Europe et de la petite faune urbaine, de plus en plus menacée par la fragmentation des habitats et les dangers liés à l'urbanisation. Des actions de sensibilisation, d'observation et d'aménagement sont prévues, impliquant à la fois les habitants et les services de la Ville.

Concertation : un projet de réhabilitation au cœur du centre-ville
Le Conseil a approuvé les modalités de la concertation préalable pour un projet de réhabilitation situé rue Henry Lemonnier et rue du Docteur Fortier. Le projet prévoit l'aménagement de 12 logements et de commerces de proximité, en lieu et place d'un ancien bâtiment vacant. Conformément aux dispositions prises en juillet 2020 et renforcées en octobre 2023 concernant les projets immobiliers de 5 logements et plus, la concertation prendra la forme d'une mise à disposition en mairie de documents et d'un registre d'observations, permettant aux habitants de s'informer et de s'exprimer sur les grandes orientations du projet. Une réunion publique se tiendra le mardi 9 septembre 2025 à 19h, à la Maison de l'Enfance (MEF). La réunion publique sera suivie de prises de rendez-vous individuels par le bailleur pour les riverains.

Vœu pour le maintien des financements du programme « Maprimerenov' »
A l'issue du Conseil, les élus ont adopté un vœu concernant la décision du Gouvernement de suspendre les financements liés à « Ma prime rénov' » pour les rénovations d'ampleur. Engagée depuis cinq ans dans une ambitieuse opération de rénovation urbaine autour du centre-ville, la Ville de Montivilliers s'inquiète de cette décision. Si le contrôle des entreprises est nécessaire pour éviter les abus, le Conseil municipal estime que cela ne doit pas se faire au détriment des ménages modestes ni pénaliser les entreprises sérieuses. Il appelle au maintien du dispositif, accompagné d'un encadrement renforcé, et rappelle l'existence d'accompagnements fiables comme l'Espace Conseil Rénovation de la Communauté urbaine.

Contact presse :

Edwige CHAPELLE
Responsable du service Communication
Tél. 02 35 30 96 46 – 06 18 66 19 36
edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr

Benoît BAUDU
Chargé de Communication
Tél. 06 26 66 81 12
benoit.baudu@ville-montivilliers.fr